

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2005

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick - RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse - ESPANET André (Adjoint)
BELOTTI Michel - LE PENVEN Françoise - VANPARYS Odette - ROUANET Christian - GOMEZ
Jacqueline

CHABERT Raphaël donne pouvoir à CURINIER Erick
CAZORLA Jean-Luc donne pouvoir à PIZOT Roger

Absents excusés : SALIGNAC Elisabeth - ARNIAUD Gérard-

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance précédente :
APPROUVE à l'unanimité.

❖ **AVENANT CONVENTION JEUX – THÈMES / COMMUNE** :

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **ACCEPTE** la nouvelle tarification de 35 € de l'heure TTC pour l'organisation des activités impliquant un intervenant extérieur.

❖ **FORÊT COMMUNALE - DISTRACTION ET APPLICATION DU RÉGIME FORESTIER**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, afin de mettre en conformité, la surface relevant du régime forestier avec la surface cadastrale dans le cadre de la réalisation de l'aménagement de la forêt Communale, le Conseil

- **ADOPTE** le principe de cette régularisation
- **DEMANDE** la distraction du régime forestier de l'actuelle surface soit 746 ha 11 a 92 ca
- **DEMANDE** l'adhésion au régime forestier pour une contenance totale de 837 ha 77a 92 ca
- **DEMANDE** à l'Office National des Forêts de constituer le dossier de distraction et d'application du régime forestier
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

❖ **DEMANDE DE RETROCESSION CONCESSION DE TERRAIN N°10 AU CIMETIÈRE COMMUNAL FORMULÉE PAR ANDRÉ ESPANET**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **ACCEPTE** la rétrocession de concession de terrain
- **DIT que**, selon les textes en vigueur seuls les 2/3 de la redevance pourront être remboursés à Monsieur ESPANET
- **DIT que** les frais d'enregistrement sont irrécupérables.

❖ **COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE CADARACHE (CLI) – ASSOCIATION DE LA LOI 1901**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **APPROUVE** le projet de statut, le projet de règlement intérieur
- **DECIDE** de l'adhésion de la Commune à l'Association
- **DESIGNE** comme représentants en son sein : PIZOT Roger et BELOTTI Michel

❖ **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, suite à l'avis favorable à l'avancement de grade formulé par la C.A.P du Centre Départemental de Gestion 13, dans sa séance du 16 Décembre 2004, le Conseil

- **DECIDE** la création du poste de : CHEF DE POLICE MUNICIPALE au 01 Janvier 2005
- **DIT que** la suppression de l'emploi se justifiant par cet avancement de grade sera soumis à la C.T.P. du CDG 13
- **APPROUVE** le tableau des effectifs ainsi modifié.

❖ **INDEMNITES DE FONCTION AU MAIRE ET AUX ADJOINTS**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **DECIDE** de reconduire l'attribution à compter du 01 Janvier 2005.

❖ **ACQUISITION DE PARCELLES APPARTENANT A ELECTRICITE DE FRANCE**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, sous réserve de l'acceptation de EDF, le Conseil

- **APPROUVE** la décision d'acquérir auprès de cet organisme des parcelles d'une contenance totale de 656 m² à 1.50 € le m².

❖ **CLASSEMENT DES VOIES DU DOMAINE PUBLIC – PRIVE DES ZONES CASTELLET/ROURABEAU DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **ACCEPTTE** le classement de ces voies, dans le cadre du transfert des compétences des Zones d'Activités à la Communauté du Pays d'Aix.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à prescrire une enquête publique et exécuter toutes les formalités nécessaires à ce classement.

❖ **DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU CONSEIL GENERAL13**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **SOLLICITE** l'aide la plus importante possible du Conseil Général pour le financement des projets :
 - Création d'un mini-complexe Commercial/logements
 - Construction des courts de tennis au Parc de Loisirs « LA GAMATTE »
 - Construction d'un théâtre de verdure.

❖ **AVIS SUR DEMANDE DE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE CARRIERE LIEU-DIT « LE CAPON » À MIRABEAU (84)**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal par : 10 voix Pour, 1 Abstention, 1 voix Contre

- **EMET** un avis favorable au renouvellement de l'autorisation.

❖ **AVIS SUR DEMANDE D'EXPLOITER UNE CARRIERE LIEU-DIT « L'OBSERVATOIRE » FORMULÉE PAR PERASSO ALPES A MALIJAI**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **REFUSE** la demande d'exploitation de carrière sur la Commune lieu-dit « l'Observatoire »

❖ **ADOPTION DU RAPPORT D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS D'AIX EN DATE DU 1 DECEMBRE 2004**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **ADOPTTE** le rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix du 1 Décembre 2004 relatif à l'évaluation des charges transférées à la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à procéder à l'approbation des montants de l'Attribution de Compensation servis aux communes membres de la Communauté d'Agglomération, en découlant.

❖ **MARCHE A BONS DE COMMANDE – ALIMENTATION EN EAU POTABLE – ASSAINISSEMENT – VOIRIE – ECLAIRAGE PUBLIC - ENTRETIEN ET GROSSES RÉPARATIONS**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **ADOPTTE** le marché dans toute sa teneur

- **DONNE** pouvoir à Monsieur Le Maire pour en assurer le suivi administratif
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le marché.

❖ **CONVENTION « SANTE ET TRAVAIL – FONCTION D’INSPECTION »**

A l’unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **ADOPTE** les termes de la Convention à passer avec le CDG 13
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la dite convention et toutes pièces y relatives.

❖ **LOCATION CABINET MEDICAL – 36 GRAND’RUE**

A l’unanimité des membres présents ou représentés, suite à la résiliation du bail en date du 06 Janvier 2005 formulée par la SCM ARNAUDY et CENNI Kinésithérapeutes, le Conseil

- **ACCEPTE** de louer à Mademoiselle HONORAT Geneviève Masseur Kinésithérapeute, le local situé 36 Grand’Rue

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bail à intervenir entre Melle HONORAT et la Commune ainsi que toutes pièces y relatives.

❖ **DEMANDE DE LOCAL FORMULEE PAR LE SYNDICAT FORCE OUVRIERE - CADARACHE
REPRESENTE PAR MONSIEUR FRANCOIS ROUQUETTE**

A l’unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **ACCEPTE** de prêter à titre gratuit pour une durée de 1 an, afin de tenir une permanence « cellule emplois – conseils » - une pièce située rue Derrière le Four faisant partie de l’appartement communal.

- **DIT qu’**une attestation d’assurance Responsabilité Civile devra être fournie.

❖ **MINI COMPLEXE COMMERCIAL**

A l’unanimité des membres présents ou représentés, après avoir pris connaissance des deux demandes formulées pour le local « Esthétique », le Conseil

- **DECIDE** d’attribuer le local à la personne résidant sur la Commune

L’ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.